

T



Le site qui vient d'être acquis compte 34 hectares de terres, dont 14 cultivables, lesquelles seront louées à des producteurs maraîchers... [⊕](#)

15 JUILLET 2026

Un nouveau lot de 34 hectares pour la Fiducie agricole UPA-Fondation



PATRICIA BLACKBURN
Journaliste

L'organisme Conservation de la nature Québec et la Fiducie agricole UPA-Fondation viennent d'acquérir conjointement un lot de 34 hectares dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, à Montréal.

Les deux partenaires auront la responsabilité conjointe de conservation des 20 hectares de milieux naturels d'une part, et des 14 hectares de terres cultivables qui s'y trouvent d'autre part. Ce type de collaboration serait une première au Québec, soutiennent les deux organismes dans un communiqué, publié le 15 juillet. Cela ouvre la voie



Marc-André Côté

à d'autres partenariats similaires dans les prochaines années, révèle de son côté le directeur général de la Fiducie UPA-Fondation, Marc-André Côté, en entrevue avec *La Terre*. Il se réjouit de constater qu'il est possible de concilier les missions de conservation agricole et de milieu naturel, souvent vues comme opposées. « On peut dire qu'on est en discussion avec trois autres organismes de conservation pour de nouvelles acquisitions du même genre », révèle-t-il en mentionnant que les démarches peuvent toutefois être longues avant que de nouvelles ententes se concrétisent. Ce modèle permet aux deux acquéreurs partenaires de gérer la partie du site qui relève de leur expertise respective, « un peu à la manière d'un condo indivise, illustre M. Côté. On est conjointement propriétaire de la bâtisse, mais libre de faire ce qu'on veut dans notre condo », ajoute-t-il. La Fiducie agricole UPA-Fondation aura ainsi la responsabilité de remettre en culture les 14 hectares de terres agricoles qui se trouvent sur le site, et qui ne sont actuellement pas cultivées. Ils seront offerts en location à des producteurs maraîchers locaux, qui devront adopter des principes d'agriculture biologique. L'autre portion, soit les 20 hectares de boisés, sera conservée et mise en valeur par Conservation de la nature Québec.

Le site a été vendu par son ancien propriétaire, la Fondation R. Howard Webster, « environ trois fois moins cher que sa valeur marchande »,

justement pour aider les deux organismes à l'acheter et en préserver la vocation à long terme, précise M. Côté, qui n'a toutefois pas voulu divulguer le montant de la transaction. La part payée par Conservation de la nature Québec provient du projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec, du gouvernement provincial. La Fiducie agricole UPA-Fondation finance quant à elle ses acquisitions par les revenus de location des terres qu'elle gère et des dons.

Cette fiducie d'utilité sociale, créée en 2020, a fait ses premières acquisitions quelques années plus tard, en 2022, freinée dans ses ambitions par la spéculation immobilière, qui fait gonfler les prix des terres agricoles. Sa mission est justement de soustraire les terres acquises du marché spéculatif pour en faciliter l'accès à la relève, tout en préservant leur vocation agricole à perpétuité. Elle possède présentement, avec son plus récent achat, neuf sites dans cinq régions. Les terres de son patrimoine sont actuellement louées à un total de 22 entreprises agricoles.

Propriétés agricoles gérées par la Fiducie UPA-Fondation

- Site de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, à Montréal (34 ha)
- Site de Brossard, en Montérégie (11 ha)
- Site de Carignan, en Montérégie (34 ha)

- Site de Sainte-Anne-de-la-Pérade, en Mauricie (24 ha)
- Site de Boucherville, en Montérégie (19 ha)
- Site de Baie-Saint-Paul, dans Charlevoix (66 ha)
- Site de Hébertville, au Saguenay-Lac-Saint-Jean (57 ha)
- Site de Beauharnois, en Montérégie (69 ha)
- Site de Saint-Stanislas-de-Kostka, en Montérégie (133 ha)